

PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL
N°18/2020 - 30 OCTOBRE 2020
VISIOCONFERENCE

Présidence André GIRAUD

Présents Daniel ARCUSET, Jean-Marie BELLICINI, Marcel FERRARI, Michel HUERTAS, Christine MANNEVY, Alain MARTRES, Martine PREVOST, Christian ROGGEMANS, Jean THOMAS, Anne TOURNIER-LASSERVE, Didier VAREECKE, Christine VIRLOUVET, Valérie SAILLANT, Patricia ZUGER

Assistent Jean-Marc BERAUD (Président du CNDLT), Jean-Pierre FOURNERY (Groupe de travail Centenaire de la FFA), Patrice GERGES (DTN), Jean GRACIA (Président de la CSR et de Paris Athlé 2020), Michel MARLE (CPD), Dominique PLEE (CNM), Souad ROCHDI (Directrice générale), Alain TALARMIN (Président de la CSO), Pierre WEISS (Affaires internationales)

Début de la réunion en visioconférence à 16h30

1. INTERVENTION DU PRESIDENT

André GIRAUD remercie de leur présence les participants à cette réunion exceptionnelle après les annonces gouvernementales d'un deuxième confinement qui nous oblige à nous projeter vers la fin de l'année et le début de l'année prochaine.

Le Président évoque d'abord **les réunions** auxquelles il a assisté depuis le Bureau du 14 octobre.

➤ Il a d'abord eu un échange téléphonique intéressant avec Fabien MEURIS, Conseiller sports auprès du 1^{er} Ministre, au sujet du développement de l'athlétisme en milieu scolaire. André GIRAUD s'est appuyé sur une note rédigée par Philippe LEYNIER et Philippe BOIDE pour expliquer tout ce qu'on pouvait faire grâce à nos outils parfaitement adaptés au monde scolaire. Le Conseiller est tout à fait favorable à ce que la FFA soit fédération pilote dans ce domaine.

➤ La Ministre des Sports s'est exprimée dans le même sens lors d'un long entretien avec André GIRAUD, auquel assistaient Anne TOURNIER-LASSERVE et Lahcen SALHI au titre de responsable des opérations quartiers au sein de la Ligue Ile de France. La FFA est prête à participer au projet « 30' de sport par jour dans les écoles ». On n'attend plus que l'accord du Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, Jean-Michel BLANQUER.

Il est demandé aux ligues de recenser les clubs prêts à s'investir. Ils pourront remplir un dossier spécifique à l'ANS. Les subventions varieront selon les prestations mais seront non négligeables. Il est envisageable que des enfants intéressés par l'activité souhaitent ensuite pratiquer dans un club.

André GIRAUD remercie la CNJ et son Président pour le travail réalisé dans ce domaine.

➤ Dans un autre domaine on espère le soutien du Ministère de la Politique de la Ville pour financer des actions dans les quartiers prioritaires.

➤ Une réunion a eu lieu avec le Conseiller du Ministre des Outre-mer. Ce Ministère accompagnera la FFA pour permettre la rénovation des installations sportives.

Les moyens pour faciliter l'accueil des athlètes ultramarins dans l'hexagone ont été évoqués.

Il est toujours envisagé que l'exposition du Centenaire soit présentée dans les ligues d'Outre-mer en 2021.

En outre, une soirée Centenaire avec des anciens athlètes ultramarins et actuels est possible à Paris.

André GIRAUD aborde en suite les **domaines sportif et administratif**.

➤ L'annulation des Championnats de France U18/U20 a été très mal vécu par les jeunes athlètes, leurs entraîneurs et les organisateurs qui avaient fait le maximum, comme lors des Championnats de France Masters pour établir un protocole sanitaire adapté à la situation. Ces championnats n'ont malheureusement pas pu avoir lieu. Certains entraîneurs pensent que c'est la FFA qui est responsable de l'annulation. Ce n'est absolument pas le cas puisque, après l'impossibilité constatée d'organiser ces championnats dans les Hauts-de-France, le choix d'Evry-Bondoufle avait, entre autres, été dicté par la possibilité d'utiliser la tribune pouvant accueillir 18 000 personnes. Au final, c'est le Préfet de l'Essonne qui a pris la décision d'annulation.

➤ Le Bureau évoque de possibles initiatives à mettre en œuvre pour permettre aux clubs de continuer en 2021 à poursuivre leurs activités de la façon la plus sereine possible.

A ce sujet, le Bureau réclame avec conviction un plan de sauvegarde pour les clubs impactés par une diminution du nombre de licenciés. Après la lettre ouverte au Président de la République signée par 95 fédérations, nous transmettons une enquête initiée par le CNOSF pour évaluer les pertes financières des clubs.

Le plus important est surtout de trouver des solutions d'accompagnement pour faire revenir les adhérents. A cet effet, André GIRAUD propose de créer un Groupe de travail pour imaginer des actions, à partir de décembre et pour relancer l'activité athlétique au 1^{er} trimestre 2021.

➤ Une réunion s'est tenue ce matin au Ministère des Sports à propos du haut niveau. Avec le confinement, le Gouvernement a décidé que les athlètes de haut niveau pourraient continuer à s'entraîner en présence de 2 partenaires d'entraînement (identifiés sur liste ou sur le PPF) ou d'un entraîneur ayant une carte professionnelle et d'un partenaire remplissant les critères mentionnés ci-dessus. Ces athlètes pourraient avoir la possibilité de participer à de petites compétitions à huis clos, toujours dans le cadre des règles sanitaires. Des juges pourraient être présents pour valider les résultats. Une communication va être mise en place auprès des mairies pour ouvrir les installations sportives municipales.

Le Président est prêt à intervenir auprès des instances compétentes et auprès des Maires concernés, s'il devait y avoir des empêchements à l'application des dispositifs dérogatoires gouvernementaux permettant

l'activité des athlètes de haut niveau et de leurs entraîneurs. André GIRAUD demande à être informé de toutes difficultés dans ce sens.

Jean-Marie BELLICINI fait remarquer que les entraîneurs bénévoles d'athlètes listés n'ont pas de dérogations, sauf si l'entraîneur est embauché par une structure et soulève le problème des CQP validés par la FFA et la DTN, mais toujours pas par le Ministère.

Anne TOURNIER-LASSERVE indique que les noms des athlètes listés seront connus prochainement et que la question des entraîneurs bénévoles est effectivement un vrai problème, car il arrive qu'eux aussi puissent entraîner des athlètes de haut-niveau.

Le Bureau regrette la décision gouvernementale de n'autoriser les activités sportives que dans un cadre scolaire ou périscolaire et souhaite, en collaboration avec le CNOSF et l'ensemble des fédérations, y compris les fédérations scolaires, obtenir des clarifications sur l'organisation du temps périscolaire pour lequel les clubs ont un rôle à jouer.

Les clubs qui travaillent déjà en lien avec le monde scolaire, peuvent proposer d'encadrer après 16h.

Didier VAREECKE n'a pas été surpris par les décisions gouvernementales. Maintenant il faut penser à l'après-confinement. La CNJ va travailler sur des actions virtuelles en utilisant l'expérience qu'on a eue au printemps.

➤ André GIRAUD confirme qu'il nous faut penser au mois de janvier en laissant beaucoup de libertés aux territoires pour proposer aux athlètes des prises de performance, puis de petites compétitions, comme en juillet et août. Ensuite viendra le moment d'organiser des rassemblements nationaux en février-mars.

Le Président demande à Jean-Marc BERAUD, de proposer aux Présidents de ligues, lors d'une réunion du CNDLT, de réfléchir à des initiatives pour rassurer les clubs.

Anne TOURNIER-LASSERVE souligne qu'il est important de travailler aussi avec les Comités départementaux.

2. INTERVENTION DE LA DIRECTRICE GENERALE

Souad ROCHDI fait part d'une réorganisation des services de la Fédération. Le télétravail est désormais la règle générale. Des exceptions sont possibles en présentiel et les plannings d'activité partielle prévues sont modifiables selon l'activité réelle.

On va utiliser l'expérience du confinement du printemps. Les services de la FFA travaillent sur de nouvelles activités virtuelles pour garder la motivation des athlètes.

Un 5km virtuel est envisagé sur 3 jours en décembre. Nous cherchons vraiment à apporter le maximum à nos structures.

3. DOSSIERS DU BUREAU FEDERAL

➤ Christine VIRLOUVET s'interroge, au nom de l'OFA, sur la possibilité d'assurer d'ici la fin de l'année, des formations en présentiel. Patrice GERGES indique que ce n'est pas envisageable. Il faut éviter tout brassage de population. Le Bureau donne par conséquent toute latitude à l'OFA pour que les

formations prévues en présentiel dans les 2 prochains mois, se déroulent en visioconférence chaque fois que cela sera possible.

➤ L'organisation des prochaines Assemblées générales de ligues est évoquée. Jean Gracia, en tant que Président de la CSR donne un certain nombre d'indications pour que tout se déroule de façon parfaitement légale.

➤ Suite à la réunion à laquelle le DTN vient de participer au Ministère des Sports, il indique que tout est interdit sauf ce qui est écrit dans les directives ministérielles. Il précise aussi que ce qui est écrit dans le PPF est autorisé, concernant, entre autres, les athlètes de haut niveau et les structures mentionnées. Si ce n'est pas le cas, il faut obtenir l'accord du gestionnaire pour faire ouvrir les lieux d'entraînement.

➤ Aucune compétition n'est autorisée jusqu'à nouvel ordre. Pour des déplacements hors de sa région, il faut des autorisations spéciales. Les athlètes de haut niveau auront une carte officielle du Ministère qui vaudra attestation de déplacement. Pour l'Outre-mer, c'est le Préfet qui décide localement d'autoriser des stages, des compétitions ou la venue d'athlètes étrangers. André GIRAUD va prendre contact avec le Préfet de La Réunion pour évoquer le meeting international d'épreuves combinées prévue en décembre.

➤ A la demande de Michel HUERTAS, Président de la CNR, le Bureau décide d'annuler les Championnats de France de 10km & Entreprise prévus le 29 novembre à Saint-Omer (H-F)

➤ A la demande de Dominique PLEE, Président de la CNM, le Bureau décide d'annuler les Championnats de France de 5km (U18), 10km (U20), 20km et 50km Marche prévus le 15 novembre à Saint-Berthevin (P-L).

➤ Le Bureau approuve la proposition de la CSO et de son Président Alain TALARMIN de prendre en compte, pour entrer dans les bilans, les résultats obtenus sur 60m, 60m haies, 200m et 400m lors de meetings extérieurs.

Fin de la réunion à 18h30

Jean-Marie BELLICINI, Secrétaire général

Alain MARTRES, Secrétaire général adjoint